

## Compte-rendu de la réunion du comité syndical Séance du 26 février 2019

SDE35	
Village des collectivités	
1 avenue de Tizé CS 43603	
352036 Thorigné-Fouillard	
-	
Nombre de délégués	
En exercice :	36
Présents :	22
Absents :	15
Quorum :	19
Réception par le Préfet	
15/03/2019	
Publication	
20/03/2019	

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six février à onze heures, le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35, dûment convoqué le dix-neuf février deux mille dix-neuf, s'est réuni au siège du Syndicat sous la présidence de Didier NOUYOU, Président.

Présents : Didier NOUYOU, Président, Christophe MARTINS-MARQUES, Jean-Claude BELINE, Loïc GODET, Daniel GUILLOTIN, et Jean-Luc DUPUY, Vice-présidents ; Michel BENEDETTI, Albert COMBY, André DAVY, Olivier DEHAESE, Jean-Pierre DELAUNAY, Valérie DESTRUHAUT, Michel JEULAND, André LATREILLE, Robert MONNIER, Jean-Luc MORLAIS, Jacques POUPART et Daniel TANCEREL, délégués titulaires.

Jacques BENARD, André BRIZARD, Jean CARIO et Philippe LEBORGNE, délégués suppléants.

Absents ou excusés : Maurice BEAUGENDRE, Camille BONDU, Alain COSSONNIERE, André CROGUENNEC, Yvonnick DAVID, Didier DUPERRIN, Jean-Yves GOMMELET, Claude GUERIN, Gurval GUIGUEN, Jean-Yves INIZAN, Dominique KERJOUAN, Patrick LE GUYADER, Yannick NADESAN, Franck NOEL, Nadège NOISSETTE, Alain PAUL, Jacques RENAULT et Patrick SAULTIER, délégués titulaires.

Jean-Pierre CHANTREL, Xavier GERARD, Florian PINEL et Guy RIO, délégués suppléants.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BELINE

Le Président déclare que le quorum est atteint, 22 membres sur les 36 membres en exercice étant présents et que le comité peut valablement délibérer.

*Le Président propose aux membres du Comité d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir : « Acquisition de panneaux de chantier ». Le Comité syndical, à l'unanimité, donne un avis favorable à l'ajout de ce point à l'ordre du jour.*

### Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 29 janvier 2019
3. AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR : Acquisition de panneaux de chantier
4. Finances – Compte administratif 2018
5. Finances – Compte de gestion 2018
6. Finances – Affectation du résultat 2018
7. Finances – Budget primitif 2019
8. Commande publique – Marché de détection et géo-référencement des réseaux d'éclairage public du SDE 35
9. Finances – Coopération décentralisée - Demandes de participations
10. Bilan de la concession électrique et engagement des négociations relatives au prochain contrat de concession
11. Attribution des marchés d'éclairage
12. Information des attributions exercées par le bureau par délégation du comité
13. Information des attributions exercées par le président par délégation du comité
14. Questions diverses

#### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le président propose au comité de désigner Monsieur Jean-Claude BELINE en qualité de secrétaire de séance.

Le comité, à l'unanimité, approuve cette proposition.

## **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 29 janvier 2019**

Le procès-verbal de la réunion du comité du 29 janvier 2019 est soumis pour approbation au comité syndical. Il a été adressé avec la convocation à la réunion du 26 février 2019.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 4 décembre 2018
3. Finances – Débat d'orientation budgétaire 2019
4. Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs portant créations et suppressions d'emplois au 1er février 2019
5. Ressources humaines – Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel
6. Energie – Etude de faisabilité d'une station de production et de distribution d'Hydrogène sur le Pays de Redon – Groupement de commandes avec Redon Agglomération et Morbihan Energie
7. Statuts – Compétence éclairage – Intégration de la commune de Guipry-Messac
8. Participation du SDE35 au Forum des Elus et de l'Emploi Territorial (FEEPL)
9. Concession – Tarifs sociaux – Bilan du contrôle 2016/2017
10. Information sur les attributions des marchés de travaux de réseaux électriques et d'éclairage public
11. Information des attributions exercées par le bureau par délégation du comité
12. Information des attributions exercées par le président par délégation du comité
13. Questions diverses

Après en avoir pris connaissance, le comité syndical approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 29 janvier 2019

## **3. Acquisition de panneaux de chantier**

Avec la mise en place des nouveaux marchés de travaux et d'éclairage public, le SD35 va lancer une consultation pour l'acquisition de 150 panneaux de chantier.

L'objectif est de renouveler le stock de panneaux déjà existant en proposant de nouveaux formats adaptables aux différents types de chantiers en cours, ainsi qu'un nouveau visuel en phase avec la charte graphique du syndicat.

Le marché, qui est estimé à environ 20 000 euros, va faire l'objet d'une consultation en procédure adaptée.

Après délibération, à l'unanimité, le Comité syndical décide d'autoriser le Président à lancer la consultation, à attribuer et signer le marché avec le prestataire retenu et toutes les pièces relatives à cette affaire.

## **4. Finances – Compte administratif 2018**

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il est établi à partir de la comptabilité du syndicat et présente les résultats de l'exécution du budget. Le comité est invité à délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2018 qui a été dressé par Didier NOUYOU, Président.

Les éléments comptables sont présentés dans la synthèse jointe qui reprend les principaux éléments du plan comptable.

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice 2018
Section de fonctionnement	8 460 797,45 €	19 404 850,47 €	10 944 053,02 €
Section d'investissement	44 550 837,81 €	41 001 913,19 €	- 3 548 924,62 €

Afin de permettre une lecture du compte administratif à la lumière des grandes missions définies dans le projet stratégique du SDE35 (cf. débat d'orientation budgétaire), ces mêmes données sont présentées par mission.

Missions	Intitulés	Dépenses	Recettes
Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	13 383 660,73 €	6 737 542,69 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	26 646 879,02 €	25 521 512,09 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	2 105 449,87 €	
Mission 4	Développer la relation aux usagers	176 489,96 €	
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	1 069 554,10 €	788 655,12 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	72 280,01 €	814 426,00 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	1 612 119,53 €	10 581 561,17 €
Hors mission	Ecritures d'ordre	7 945 202,05 €	38 429 238,36 €
<b>Total</b>		<b>53 011 635,26 €</b>	<b>82 872 935,43 €</b>
<b>Total écritures réelles</b>		<b>45 066 433,21 €</b>	<b>44 443 697,07 €</b>

Le résultat de clôture 2018 intégrant le résultat du compte administratif 2017 et l'affectation du résultat 2017 se présentent comme suit :

- La section de fonctionnement fait ressortir un excédent de clôture de 29 609 121, 15 €
- La section d'investissement dégage un excédent de clôture de 252 179,02 €

Le compte administratif 2018, dégage un **excédent global de clôture de 29 861 300,17 €** avant prise en compte des restes à réaliser de l'année.

A l'issue de cette présentation, Didier NOUYOU, président, quitte la salle et laisse la présidence à Christophe MARTINS-MARQUES qui soumet le compte administratif 2018 au vote du comité syndical.

Après délibération, le comité syndical, à l'unanimité :

- Prend acte de la présentation du compte administratif 2018 par Didier NOUYOU, président,
- Constate pour l'ensemble de la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et dans le document annexé,
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2018 tel qu'annexé.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 460 797,45	G	19 404 850,47
	Section d'Investissement	B	44 550 837,81	H	41 001 913,19
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	18 665 068,13 (si excédent)
	Report en section d'Investissement (001)	D	(si déficit)	J	3 801 103,64 (si excédent)
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)			53 011 635,26 = A+B+C+D		62 872 935,43 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'Investissement	F	33 751 569,31	L	19 472 687,85
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019		33 751 569,31 = E+F		19 472 687,85 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		8 460 797,45 = A+C+E		38 069 918,60 = G+I+K
	Section d'Investissement		78 302 407,12 = B+D+F		64 275 704,68 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		86 763 204,57 = A+B+C+D+E+F		102 345 623,28 = G+H+I+J+K+L

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 254 650,00	2 720 005,46	0,00	0,00	534 644,54
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 449 970,00	2 401 057,34	0,00	0,00	48 912,66
014	Atténuations de produits	480 000,00	402 966,26	0,00	0,00	77 033,74
65	Autres charges de gestion courante	314 059,00	246 877,86	0,00	0,00	67 181,14
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>6 498 679,00</b>	<b>5 770 906,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>727 772,08</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	552,00	0,00	0,00	3 448,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	50 000,00				
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>6 552 679,00</b>	<b>6 771 458,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>781 220,08</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	26 924 040,33				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	4 686 671,67	2 609 330,63			1 096 333,04
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>31 609 711,99</b>	<b>2 609 330,63</b>			<b>28 820 373,37</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>38 062 390,90</b>	<b>8 460 797,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 601 593,45</b>
	Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017	(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	79 674,96	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	400 000,00	348 080,00	0,00	0,00	51 920,00
73	Impôts et taxes	10 400 000,00	10 275 448,20	0,00	0,00	124 551,80
74	Dotations, subventions et participations	1 527 822,77	1 240 877,60	0,00	0,00	286 945,17
75	Autres produits de gestion courante	6 985 000,00	7 241 756,64	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>19 342 822,77</b>	<b>19 185 837,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>156 985,37</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	54 500,00	219 013,07	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>19 397 322,77</b>	<b>19 404 850,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>19 397 322,77</b>	<b>19 404 850,47</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017	(3) 18 665 068,13				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35 - 35 - BUDGET SDE35	CA 2018
---	---------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Rectes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	593 951,86	79 485,34	265 757,00	248 709,52
204	Subventions d'équipement versées	2 600 578,85	1 101 881,58	1 040 045,71	458 651,56
21	Immobilisations corporelles	155 649,60	27 300,37	86 000,00	42 349,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	2 521,20	0,00
23	Immobilisations en cours	79 050 921,89	31 478 286,41	28 152 684,71	19 419 950,77
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>82 401 102,20</b>	<b>32 686 953,70</b>	<b>29 547 008,62</b>	<b>20 167 139,88</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,00	1 403,76	0,00	3 596,24
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	2 375 000,00	1 925 000,00	0,00	450 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	62 834,75			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 442 834,75</b>	<b>1 926 403,76</b>	<b>0,00</b>	<b>516 430,99</b>
45.	Total des opé. pour compte de tiers (6)	9 569 963,69	4 672 228,73	4 204 960,69	692 774,46
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>94 413 900,83</b>	<b>39 285 586,19</b>	<b>33 751 969,31</b>	<b>21 376 345,33</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	9 846 909,45	5 265 251,62		4 581 657,83
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>9 846 909,45</b>	<b>5 265 251,62</b>		<b>4 581 657,83</b>
<b>TOTAL</b>		<b>104 260 410,28</b>	<b>44 550 837,81</b>	<b>33 751 969,31</b>	<b>25 958 003,16</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017</b>		0,00			

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Rectes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	32 030 745,42	16 148 626,40	11 781 426,94	4 100 692,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	855 000,00	379 293,64	0,00	475 706,36
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>32 885 745,42</b>	<b>16 527 920,04</b>	<b>11 781 426,94</b>	<b>4 576 398,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	560 000,00	677 350,00	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	8 017 864,54	8 017 864,54	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 087 538,06	4 404 175,89	4 484 185,38	1 199 176,79
024	Produits de cessions	375 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>19 040 402,60</b>	<b>13 099 390,43</b>	<b>4 484 185,38</b>	<b>1 456 826,79</b>
45.	Total des opé. pour compte de tiers (6)	7 176 837,27	3 429 012,87	3 207 075,53	549 449,17
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>59 102 685,29</b>	<b>33 047 323,04</b>	<b>19 472 687,85</b>	<b>6 582 674,40</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	26 924 040,33			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	4 585 671,57	2 689 338,53		1 896 333,04
041	Opérations patrimoniales (1)	9 846 909,45	5 265 251,62		4 581 657,83
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>41 356 621,35</b>	<b>7 954 590,15</b>		<b>33 402 031,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>100 459 306,64</b>	<b>41 001 913,19</b>	<b>19 472 687,85</b>	<b>39 984 705,60</b>
<b>Pour information</b>		(3)			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017</b>		3 801 103,64			

## 5. Finances – Compte de gestion 2018

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, le comité syndical est invité à s'assurer que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 et celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des écritures,  
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au cours de l'exercice 2018,  
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,  
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Comité syndical déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion élaboré, pour l'exercice 2018, par Monsieur Philippe CONTRAY, Trésorier de Rennes Municipale et Receveur du syndicat, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

II-1  
Exercice 2018

**HELIOS**  
Le Service Public des Énergies de Rennes et de Saint-Jacques

035031  
TRÉS. RENNES MUNICIPALE

23000 - SYND DEPARTEMENTAL ENERGIE 35

### RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	104 260 410,28	38 062 390,90	142 322 801,18
Titres de recettes émis (b)	41 051 667,92	19 527 860,49	60 579 528,41
Réductions de titres (c)	49 754,73	123 010,02	172 764,75
Recettes nettes (d = b - c)	41 001 913,19	19 404 850,47	60 406 763,66
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	104 260 410,28	38 062 390,90	142 322 801,18
Mandats émis (f)	44 722 271,16	8 519 041,04	53 241 312,20
Annulations de mandats (g)	171 433,35	58 243,59	229 676,94
Dépenses nettes (h = f - g)	44 550 837,81	8 460 797,45	53 011 635,26
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		10 944 053,02	7 395 128,40
(h - d) Déficit	3 548 924,62		



## 23000 - SYND DEPARTEMENTAL ENERGIE 35

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	3 801 103,64		-3 548 924,62		252 179,02
Fonctionnement	26 682 932,67	8 017 864,54	10 944 053,02		29 609 121,15
TOTAL I	30 484 036,31	8 017 864,54	7 395 128,40		29 861 300,17
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	30 484 036,31	8 017 864,54	7 395 128,40		29 861 300,17



## 6. Finances – Affectation du résultat de l'exercice 2018

Le Comité syndical, a entendu le compte administratif de l'exercice 2018, Constatant que le compte administratif 2018, en accord avec le compte de gestion 2018, présente les résultats suivants :

	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de l'exercice antérieur	Résultat à affecter
<b>Section de fonctionnement</b>	10 944 053,02 €	18 665 068,13 €	29 609 121,15 €

	Résultat de clôture de l'exercice 2018	Solde des restes à réaliser	Besoin de financement pour 2019
<b>Section d'investissement</b>	252 179,02 €	14 278 881,46 €	14 026 702,44 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement de cette section),

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>Affectation obligatoire au compte 1068 :</b> (couverture d'autofinancement et/ou exécution du virement prévu au BP)	14 026 702,44 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (compte 002)	15 582 418,71 €
<i>Pour mémoire : résultat d'investissement reporté au BP 2019 (compte 001)</i>	252 179,02 €

## 7. Finances – Budget primitif de l'exercice 2019

La présentation du budget primitif 2019 fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Comité syndical du 29 janvier 2019. Le rapport d'orientation budgétaire 2019 a présenté le contexte, la situation financière du SDE35, la structure de ses recettes, l'évolution de ses dépenses de personnel et détaillé les perspectives de l'année 2019. Ces perspectives étaient présentées par missions définissant les orientations stratégiques du syndicat. Le budget présenté est conforme à ces orientations. Il intègre les Restes A Réaliser (RAR) dépenses et recettes reportées (33,7 millions de dépenses et 19,4 millions en recettes).

Le budget primitif pour l'exercice 2019, soumis à l'approbation du comité syndical conformément aux articles L. 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, est équilibré :

- en section de fonctionnement à 34 464 418,71 €,
- en section d'investissement à 99 682 545,02 €.

Il intègre la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2018.

Le document comptable officiel présenté est annexé au présent compte rendu.

### **Budget primitif 2019 par mission (y compris les reports)**

<b>Missions</b>	<b>Intitulés</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Mission 1	Réduire les consommations énergétiques	27 494 943,14 €	11 607 492,12 €
Mission 2	Améliorer l'efficacité énergétique	56 495 650,85 €	41 700 019,02 €
Mission 3	Développer les énergies renouvelables	3 998 846,81 €	5 000,00 €
Mission 4	Développer la relation aux usagers	157 601,85 €	
Mission 5	Mutualiser les moyens et les expériences	2 944 872,54 €	2 512 418,63 €
Mission 6	Assurer le contrôle de concessions	143 987,76 €	822 000,00 €
Mission 7	Développer des moyens généraux adéquats	2 625 011,28 €	10 366 650,00 €
Hors mission	Ecritures d'ordre	40 286 049,50 €	67 133 383,96 €
<b>Total</b>		<b>134 146 963,73 €</b>	<b>134 146 963,73 €</b>
<b>Total écritures réelles</b>		<b>93 860 914,23 €</b>	<b>67 013 579,77 €</b>

Après avoir pris connaissance de la présentation des éléments budgétaires, le comité syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif de l'exercice 2019, voté au chapitre tel que décrit ci-dessous.

### **Budget Primitif 2019 par chapitre :**

#### Section de fonctionnement

<b>Sens</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Proposé</b>
Dépense	011 – Charges à caractère général	3 461 030,00 €
Dépense	012 – Charges de personnel et frais assimilés	2 888 513,00 €
Dépense	65 – Autres charges de gestion courante	309 990,00 €
Dépense	67 – Charges exceptionnelles	27 000,00 €
Dépense	014 – Atténuations de produits	450 000,00 €
Dépense	023 – Virement à la section d'investissement	21 836 289,64 €
Dépense	022 – Dépenses imprévues	0,00 €
Dépense	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 491 596,07 €
Recette	70 – Produits des services	500 000 €
Recette	73 – Impôts et taxes	10 200 000 €
Recette	74 – Dotations, subventions et participations	1 039 000 €
Recette	75 – Autres produits de gestion courante	7 007 000 €
Recette	77 – Produits exceptionnels	96 000 €
Recette	013 – Atténuations de charges	40 000 €
Recette	002 – Résultat reporté	15 582 419 €

## Section d'investissement

Sens	Chapitre	Reports	Proposé	Total
Dépense	20 – Immobilisations incorporelles (hors 204)	265 757,00 €	743 800,00 €	1 009 557,00 €
Dépense	204 – Subventions d'équipement versées	1 040 045,71 €	2 920 361,92 €	3 960 407,63 €
Dépense	21 – Immobilisations corporelles	86 000,00 €	203 521,20 €	289 521,20 €
Dépense	22 – Immobilisations reçues en affectation	2 521,20 €	-2 521,20 €	0,00 €
Dépense	23 – Immobilisations en cours	28 152 684,71 €	46 285 490,71 €	74 438 175,42 €
Dépense	26 – Participations et créances rattachées		3 850 000,00 €	3 850 000,00 €
Dépense	041 – Opérations patrimoniales		9 944 198,08 €	9 944 198,08 €
Dépense	4581... - opérations pour compte de tiers	4 204 560,69 €	1 786 125,00 €	5 990 685,69 €
Dépense	020 – Dépenses imprévues		200 000,00 €	200 000,00 €
Recette	10 – Dotations, fonds divers et réserves		14 889 792,44 €	14 889 792,44 €
Recette	13 – Subventions d'investissement	11 781 426,94 €	20 598 265,70 €	32 379 692,64 €
Recette	23 – Immobilisations en cours		745 000,00 €	745 000,00 €
Recette	27 – Autres immobilisations financières	4 484 185,38 €	4 912 000,00 €	9 396 185,38 €
Recette	021 – Virement de la section de fonctionnement		21 836 289,64 €	21 836 289,64 €
Recette	024 – Produits de cessions			0,00 €
Recette	4582... - Opérations pour compte de tiers	3 207 075,53 €	1 540 536,22 €	4 747 611,75 €
Recette	040 – Opérations d'ordre entre sections		5 491 596,07 €	5 491 596,07 €
Recette	041 – Opérations patrimoniales		9 944 198,08 €	9 944 198,08 €
Recette	001 – Résultat reporté		252 179,02 €	252 179,02 €



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent (1)	Rectes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (8)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	3 254 650,00	0,00	3 461 030,00		3 461 030,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 399 970,00	0,00	2 888 513,00		2 888 513,00
014	Atténuations de produits	480 000,00	0,00	450 000,00		450 000,00
65	Autres charges de gestion courante	314 059,00	0,00	309 990,00		309 990,00
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>6 448 679,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 109 533,00</b>		<b>7 109 533,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	27 000,00		27 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	100 000,00		0,00		0,00
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>6 552 679,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 136 533,00</b>		<b>7 136 533,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	27 374 040,33		21 836 280,64		21 836 280,64
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	4 135 671,57		5 491 596,07		5 491 596,07
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>31 509 711,90</b>		<b>27 327 885,71</b>		<b>27 327 885,71</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>38 052 390,90</b>	<b>0,00</b>	<b>34 454 418,71</b>		<b>34 454 418,71</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 34 484 418,71

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent (1)	Rectes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (8)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	40 000,00		40 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	400 000,00	0,00	500 000,00		500 000,00
73	Impôts et taxes	10 400 000,00	0,00	10 200 000,00		10 200 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 527 822,77	0,00	1 039 000,00		1 039 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 985 000,00	0,00	7 007 000,00		7 007 000,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>19 342 822,77</b>	<b>0,00</b>	<b>18 786 000,00</b>		<b>18 786 000,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	54 500,00	0,00	96 000,00		96 000,00
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>19 397 322,77</b>	<b>0,00</b>	<b>18 882 000,00</b>		<b>18 882 000,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>19 397 322,77</b>	<b>0,00</b>	<b>18 882 000,00</b>		<b>18 882 000,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 16 682 418,71

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 34 484 418,71

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (8)**

27 327 886,71

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent (1)	Rectes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	593 951,86	265 757,00	743 800,00		1 009 557,00
204	Subventions d'équipement versées	3 655 785,96	1 040 045,71	2 920 361,92		3 960 407,63
21	Immobilisations corporelles	105 649,60	86 000,00	203 521,20		289 521,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		2 521,20	-2 521,20		0,00
23	Immobilisations en cours	83 602 174,72	28 152 684,71	46 285 490,71		74 438 175,42
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>87 957 562,14</b>	<b>29 547 008,62</b>	<b>50 150 652,63</b>		<b>79 697 661,25</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	2 375 000,00	0,00	3 850 000,00		3 850 000,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	112 834,75		200 000,00		200 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 487 834,75</b>	<b>0,00</b>	<b>4 050 000,00</b>		<b>4 050 000,00</b>
45.	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>5 023 311,05</b>	<b>4 204 860,69</b>	<b>1 786 125,00</b>		<b>5 960 685,69</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>95 488 707,94</b>	<b>33 751 869,31</b>	<b>55 936 777,63</b>		<b>89 738 348,94</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 791 702,34		9 944 198,08		9 944 198,08
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>8 791 702,34</b>		<b>9 944 198,08</b>		<b>9 944 198,08</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>104 260 410,28</b>	<b>33 751 569,31</b>	<b>65 930 975,71</b>		<b>99 682 545,02</b>
						+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>					<b>0,00</b>
						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>99 682 545,02</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent (1)	Rectes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	36 564 184,37	11 781 426,94	20 598 265,70		32 379 692,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	855 000,00	0,00	745 000,00		745 000,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>37 419 184,37</b>	<b>11 781 426,94</b>	<b>21 343 265,70</b>		<b>33 124 692,64</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	560 000,00	0,00	863 090,00		863 090,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	8 017 864,54	0,00	14 026 702,44		14 026 702,44
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	10 087 538,06	4 484 185,38	4 912 000,00		9 396 185,38
024	Produits de cessions	375 000,00		0,00		0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>19 040 402,60</b>	<b>4 484 185,38</b>	<b>19 801 702,44</b>		<b>24 285 977,82</b>
45.	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>3 684 804,53</b>	<b>3 207 075,53</b>	<b>1 546 536,22</b>		<b>4 747 611,75</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>60 144 391,50</b>	<b>19 472 687,85</b>	<b>42 685 504,36</b>		<b>62 158 282,21</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	27 374 040,33		21 836 289,64		21 836 289,64
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 135 671,57		5 491 596,07		5 491 596,07
041	Opérations patrimoniales (4)	8 791 702,34		9 944 198,08		9 944 198,08
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>40 301 414,24</b>		<b>37 272 083,79</b>		<b>37 272 083,79</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>100 445 805,74</b>	<b>19 472 687,85</b>	<b>79 957 678,15</b>		<b>99 430 366,00</b>
						+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					<b>252 179,02</b>
						=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>99 682 545,02</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>27 327 886,71</b>
--	----------------------



## 8. Commande publique – Marché de détection et géo-référencement des réseaux d'éclairage public du SDE 35

Dans le cadre de la réforme anti endommagement des réseaux, l'arrêté du 15 février 2012 modifié par arrêtés du 22 décembre 2015 et 26 octobre 2018, impose aux gestionnaires de réseaux de garantir un géo-référencement des réseaux sensibles avec une précision de classe A (incertitude de 40 cm) lors des réponses aux DT/DICT. Cette obligation s'impose pour tout ouvrage nouvellement crée mais également pour les réseaux existants :

- à partir de 2020 pour des travaux situés en unité urbaines,
- à partir de 2026 pour des travaux en dehors de ces zones.

En tant que gestionnaire des réseaux d'éclairage public pour les communes ayant transféré leur compétence, le SDE35 aura l'obligation de répondre aux DT et DICT avec ce niveau de précision. Dans le cas contraire, il devra effectuer à sa charge des mesures de localisation de ses ouvrages présents dans l'emprise des travaux, sous sa responsabilité ou en les confiant au responsable de projet.

A ce jour, 137 km de réseaux enterrés sur les 1 266 km exploités, font l'objet d'un géo-référencement de classe A (travaux neufs réalisés depuis 2014)

Afin de se conformer à la réglementation, il est proposé de lancer un marché de détection, géo-référencement et contrôle de l'intégralité des réseaux d'éclairage public du SDE35, en débutant par les secteurs situés dans les unités urbaines (soit 467 km sur 1 266 km). La prestation sera de quatre types :

- Réseaux souterrains posés avant 2014 (géo-référencement complet),
- Réseaux souterrains posés après 2014 (prestation limitée au contrôle du lever existant),
- Réseaux en façade
- Réseaux aériens.

La procédure envisagée est un accord cadre à bons de commandes passé selon la procédure négociée au titre des entités adjudicatrices. L'accord cadre sera conclu pour une période d'un an renouvelable jusqu'à la finalisation de la prestation dans la limite de 4 ans maximum.

Le marché sera décomposé en 3 lots géographiques avec, conformément à l'article 78 du décret n°2016-360, un minimum de commande de 150 km par an et par lot.

Sur le territoire de la compétence, les lots sont estimés à :

Allotissement	Nombre de kilomètres
Lot n° 1 Ouest	368
lot n° 2 Nord	512
Lot n° 3 Sud	386

La consultation comprendra une phase candidature, permettant de retenir 6 candidats maximum, à qui il sera demandé dans la phase offre de réaliser un test sur un secteur choisi par le SDE35. Les résultats de ce test seront intégrés dans la note technique. Les candidats seront indemnisés pour le travail réalisé sur une base de 60 cts € / ml.

Chaque entreprise ou groupement d'entreprises ne pourra être attributaire que d'un lot. Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Valeur technique : 60 %
- Prix des prestations : 40%



Le coût du marché est estimé à 760 000 € HT.

Le Comité syndical, après délibération, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Président à valider le dossier de consultation des entreprises, y compris allotissement et montants,
- d'autoriser le Président à mener la négociation et, après avis de la CAO, à signer les marchés, les avenants et tous les documents relatifs à cette affaire,

## 9. Finances – Coopération décentralisée - Demandes de participations

Par délibération du 18 novembre 2014 et dans le cadre de la loi Oudin-Santini-Pintat qui autorise les syndicats d'énergie à affecter 1% de leurs ressources à des projets de coopération décentralisée, le comité syndical a ouvert une enveloppe budgétaire pour soutenir des projets de ce type.

Les critères techniques d'attributions du SDE35 sont les suivants :

- la demande doit porter sur un projet d'électrification, par énergie renouvelable de préférence ;
- la formation de techniciens locaux chargés de la maintenance doit être prévue.

Les critères financiers sont les suivants :

- enveloppe annuelle globale de 30 000 € avec un maximum de 10 000 € par projet ;
- soutenir les projets à hauteur de 50 % maximum du projet avec un plafond à 10 000 € par projet ;
- exiger que le projet soit aidé par une collectivité d'Ille-et-Vilaine adhérente au SDE35 directement ou indirectement (pour que les aides des communes de Rennes Métropole soient prises en compte) mais pas nécessairement à hauteur équivalente.

Le comité syndical est informé que l'Association Echange Solidaire Cesson Dankassari (AESCD) et l'Association ACIGAL ont déposé une demande de subventions auprès du SDE35, pour les deux projets suivants :

**Projet n° 1 (AESCD) :** Equipement électrique de 4 centres de santé à Dankassari (Niger) : éclairage, ventilation, prises et froid

- Bénéficiaires directs : 7 000 habitants (4 villages).
- Partenaires locaux : mairie de Dankassari, ONG RAEDD
- Electrification décentralisée produite à partir de panneaux solaires
- Puissance installée de 1250 Wc (5 modules allemands)
- Formation d'un agent municipal de Dankassari à la maintenance
- Subvention de la commune de Cesson (convention sur 3 ans) : 2 800 € en 2019
- Planning de réalisation des travaux : 6 mois à partir d'octobre 2019 pour une mise en production en février 2020.

La subvention demandée au SDE35 est de 3 200 € pour un budget global de 13 350 €.

**Projet n° 2 (ACIGAL) :** Mise en place d'une exploitation maraichère - Alimentation en électricité d'une pompe solaire nécessaire à l'irrigation des cultures à Ndoukhoura (Sénégal).

- Bénéficiaires directs : 10 jeunes (26 emplois directs)

- Partenaires locaux : GIE Deni Guedji, ANCAR (association nationale de conseil agricole et rural)
- Formation des maraichers à la maintenance du matériel par l'entreprise Soleil Eau et Vie
- Electrification décentralisée produite à partir de panneaux solaires
- Puissance installée de 2 200 Wc (8 modules allemands)
- Subventions des communes d'Acigné et Guichen : 800 € estimés
- Planning de réalisation des travaux : novembre 2018 à mars 2019

La subvention demandée au SDE35 est de 5 000€ pour un budget global de 48 694 €.

Ces demandes ont été présentées en commission énergie le 8 février 2019 et celle-ci a émis un avis favorable.

Mr Dehaese précise que la Mairie d'Acigné versera un montant supérieur à celui indiqué, à savoir 1 500 €.

Après délibération, le Comité syndical, à l'unanimité décide :

- d'accorder une subvention de 3 200 € pour le projet n° 1, porté par l'association AESCD,
- d'accorder une subvention de 5 000 € pour le projet n° 2, porté par l'association ACIGAL,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ces projets de coopération décentralisée.

## 10. Bilan de la concession électrique et engagement des négociations relatives au prochain contrat de concession

Le Comité syndical est informé du travail effectué par la commission concession dans le cadre du renouvellement du contrat de concession électrique.

Une synthèse du travail en cours est présentée :

### **Commission concession du 8 novembre 2018**

- Présentation de l'accord national FNCCR/France Urbaine/Enedis
- Bilan qualitatif du contrat et échange sur la méthode

### **Ateliers concession durant les rencontres de l'énergie**

- Avis sur le service public de l'électricité en Ille-et-Vilaine
- Enjeux pour un futur contrat de concession
- Attentes précises pour le futur contrat de concession

### **Commission concession du 1<sup>er</sup> février 2019**

- Témoignage de Mr Masson (Dijon Agglomération – élu en charge du patrimoine, des déchets, de l'environnement, de la concession et des réseaux)
- Bilan quantitatif du contrat : Il a été constaté :
  - une évolution lente et continue de l'âge du réseau BT et HTA en milieu urbain, une nette baisse de l'âge du réseau Basse Tension en zone rurale depuis 2013, un vieillissement continu des postes de transformation
  - de nettes tendances à la hausse du critère B et du taux d'incidents,
  - des valeurs fluctuantes en termes de fréquence de coupures, mais une tendance stable,
  - une tendance à l'amélioration de la tenue de tension en communes rurales depuis 2011 mais une dégradation en milieu urbain depuis 2014 (sur la base d'une méthode statistique contestée par le SDE35)

- une baisse des investissements réalisés par le concessionnaire, masqués par les travaux de raccordements (financés par les demandeurs),
- une hausse du renouvellement des ouvrages BT, HTA et postes,
- une très bonne santé financière du concessionnaire, notamment depuis 2014.

**Bilans de la concession en zone urbaine réalisés et présentés sur les Villes de Saint-Malo / Rennes / Fougères - Vitré et Redon à venir**

**Sollicitation officielle d'Enedis pour engager la négociation et mandater les personnes en charge de la négociation : 14 février 2019.**

**Commission Concession du 12 mars 2019 :**

- Présentation du diagnostic comptable (Cabinet Klopfer)

**Mission d'accompagnement juridique et assistance à la négociation à confier au cabinet SEBAN**

Un calendrier des prochaines étapes en interne et avec les concessionnaires est également présenté en séance et notamment concernant deux points importants :

- Une annexe « Transition énergétique » au contrat de concession, basée sur le modèle proposé par AMORCE
- L'élaboration du schéma directeur des investissements.

Une 3<sup>ème</sup> réunion de la commission concession est prévue le 12 mars 2019.

Les négociations sur le projet de nouveau contrat de concession débuteront le 26 mars 2019 (date fixée après la présente réunion du Comité syndical).

A une question sur la durée, il est répondu qu'il pourrait être pertinent de caler le prochain contrat sur la durée des principaux outils de programmation élaborés par les collectivités : SCOT, ...

Les membres du Comité syndical seront régulièrement informés de l'évolution des travaux de la commission concession sur ce sujet et des délibérations du Comité syndical pourront être prises pour acter les principales décisions et étapes.

## 11. Attribution des marchés d'éclairage 2019 - 2020

Le Président rappelle que lors de la consultation lancée dans le cadre de l'attribution des marchés d'éclairage public, seul le lot « Ouest » a, dans un premier temps, été attribué à la société Bouygues Energies et Services.

La seconde consultation pour les lots « nord » et « sud » a fait l'objet du dépôt d'un référé pré-contractuel par une entreprise non attributaire.

Le Tribunal Administratif a débouté cette entreprise et les marchés ont été attribués et notifiés à Bouygues Energies et Services pour le lot « nord » et SPIE Citynetworks pour le lot « sud ».

## 12. Information des attributions exercées par le bureau par délégation du comité

Le Comité syndical a délégué au bureau certaines de ses attributions. Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président rend compte des travaux et des attributions du bureau exercées par délégation de l'organe délibérant.

- Attribution de subventions diverses pour travaux – (Bureau du 29/01/2019) :

### 13. Information des attributions exercées par le président par délégation du comité

Le Comité syndical a délégué au Président certaines de ses attributions. Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

- Achats inférieurs à 2 000 €

La liste détaillée des achats inférieurs à 2 000 € est consultable sur demande aux services du SDE35.

- Achats supérieurs à 2 000 €

Néant

### 14. Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 h 30

**Le Président,  
Didier NOUYOU**

ANNEXE

EFFACEMENTS - LOTISSEMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC ET EXTENSIONS DIVERSES - PROGRAMME 2019  
Réunion du bureau en date du 29 janvier 2019

N° dos.	Code secteur	Bénéficiaire / demandeur	Désignation opération	Commune lieu des travaux	Modulation	Code de définition des travaux	régime R/U TCCFE	Code TCO	Montant TTC réseaux électriques	Total subvention réseaux électriques	Montant TTC éclairage	Subvention éclairage	Total subventions
									1 480 200,00	724 432,80	1 035 600,00	489 216,60	1 213 649,40
1	CC28	Cne de LIFFRE	Effacement réseaux Rue de la Bergerie	Liffré	0,74	25	u		56 640,00	18 880,00			18 880,00
2	CC28	Cne de LIFFRE	Effacement réseaux rue des Canadais	Liffré	0,74	25	u		38 880,00	12 960,00			12 960,00
3	CC24	Cne de NOVAL SUR VILAINE	Effacement réseaux rue Alexis Geffrait	Noval-sur-Vilaine	0,39	25	u		59 040,00	19 680,00			19 680,00
4	CC31sm	Cne de SAINT-MALO	Effacement réseaux rue Guillaume Omfroy	Saint-Malo	0,76	25	u		99 840,00	33 280,00	42 000,00	3 500,00	36 780,00
5	CC10	Cne de ETRILLES	Effacement réseaux rue des Artisans	Étrilles	0,91	25	r	1	55 200,00	27 600,00	30 360,00	15 180,00	42 780,00
6	CC29	Cne de SAINT-THUAL	Effacement réseaux Rue d'Armor et parking terrain des sports	Saint-Thual	1,66	25	r	1	36 000,00	24 000,00	59 400,00	42 788,00	66 768,00
7	CC14	Cne de GRAND-FOUGERAY	Effacement réseaux rue des Tanneries	Grand-Fougeray	0,94	25	r		75 840,00	37 920,00	25 560,00	8 520,00	46 440,00
8	CC20	Cne de GAHARD	Effacement réseaux rue des Landes	Gahard	1,80	25	r	1	193 560,00	129 040,00	89 640,00	68 724,00	197 764,00
9	CC16	Cne de SAINT-MALO DE PHILLY	Effacement réseaux route de la Vallée	Saint-Malo-de-Philly	1,56	25	r		45 720,00	30 480,00	24 600,00	12 792,00	43 272,00
10	CC16	Cne de SAINT-MALO DE PHILLY	Effacement réseaux rue de Keimainquy	Saint-Malo-de-Philly	1,56	25	r		22 440,00	14 960,00	19 560,00	10 171,40	25 131,20
11	CC10	Cne de CHATEAUBOURG	Effacement réseaux Boulevard de la Liberté Tranche 1	Châteaubourg	0,54	25	u		64 800,00	21 600,00	51 840,00	4 320,00	25 920,00
12	CC10	Cne de MARPIRE	Effacement réseaux Allée des Mimosas	Marpiré	1,53	25	r	1	43 440,00	28 960,00	18 120,00	12 261,20	41 221,20
13	CC15	Cne de PLELAN LE GRAND	Effacement réseaux Chemin des charreaux	Plelan-le-Grand	1,04	25	r	1	68 640,00	35 692,80	18 240,00	9 363,20	45 056,00
14	CC01	RENNES METROPOLE	Effacement réseaux Rues de Vern et de la Siacrée (Nouveloisy)	Nouveloisy	0,60	25	r	3	51 360,00	25 680,00	27 240,00	9 080,00	34 760,00
15	CC10	Cne de LOUVIGNE DE BAIS	Effacement réseaux Rue Guy d'Espiray	Louvigné-de-Bais	0,88	25	r		87 960,00	43 980,00	41 400,00	13 800,00	57 880,00
16	CC10	Cne de LOUVIGNE DE BAIS	Effacement réseaux Rue Madame de Seigné	Louvigné-de-Bais	0,88	25	r		291 720,00	145 860,00	121 800,00	40 600,00	186 460,00
17	CC10	Cne de LOUVIGNE DE BAIS	Effacement réseaux Bel Air	Louvigné-de-Bais	0,88	25	r		64 920,00	32 460,00	32 640,00	10 880,00	43 340,00
18	CC10	Cne de VITRE	Effacement réseaux Rue d'Ernée-tranche2	Vitré	0,50	25	u		124 200,00	41 400,00	56 880,00	4 740,00	46 140,00
19	CC02	Cne de SAINT-MHERVON	Eclairage public Extension EP rue de la meziere et zone de loisirs	Saint-M'Hervon	1,80	41	r	1			13 680,00	8 436,00	8 436,00
20	CC02	Cne de SAINT-MHERVON	Eclairage public Extension EP cheminement piétonnier bourg de Secteurs Froguigné et Tébiboëuf	Saint-M'Hervon	1,80	41	r	1			33 120,00	20 424,00	20 424,00
21	CC11	Cne de SAINT-SAUVEUR DES LANDES	Eclairage public Renovation bornes du secteur d'entrée d'agglomération rue des chènes et la rabine	Saint-Sauveur-des-Landes	1,45	44	r	1			52 320,00	34 008,00	34 008,00
22	CC31	Cne de SAINT-SULIAC	Eclairage public Extension EP autour de la mairie	Saint-Suliac	1,37	41	r	1			20 160,00	10 264,80	10 264,80
23	CC24	Cne de CHANCE	Eclairage public Renovation EP Parking abriège des Tilleuls	Changé	1,12	44	r	1			12 840,00	6 933,60	6 933,60
24	CC11	Cne de JAVENE	Eclairage public Extension EP Parking de l'ex-presbytère	Javené	0,89	41	r	1			32 520,00	13 550,00	13 550,00
25	CC28	Cne de GOSNE	Eclairage public extension parking local multifonctionnel	Gosné	1,51	41	r	1			12 720,00	6 921,80	6 921,80
26	CC16	Cne de VAL D'ANAST	Eclairage public Extension EP rue des Chènes	Maure-de-Bretagne	1,08	41	r	1			22 560,00	9 851,20	9 851,20
27	CC29	Cne de LONGAULNAY	Eclairage public Extension EP route communale 3	Longaulnay	1,72	41	r	1			18 960,00	11 312,80	11 312,80
28	CC31	Cne de SAINT-MELOIR DES ONDES	Eclairage public Renovation EP Rue de la Baie	Saint-Méloir-des-Ordes	1,27	44	r	1			4 320,00	2 548,80	2 548,80
29	CC10	Cne de RANNEE	Eclairage public Renovation éclairage avenue de l'Etang	Rannée	1,33	44	r	1			16 200,00	9 882,00	9 882,00
30	CC14	Cne de GREVIN	Eclairage public Extension EP rue des Sports	Grevin	1,20	41	r	1			11 040,00	5 152,00	5 152,00
31	CC14	Cne de GREVIN	Eclairage public Renovation remplacement boules 2018	Grevin	1,20	44	r	1			20 880,00	11 832,00	11 832,00
32	CC10	Cne de TAILLIS	Eclairage public Renovation EP Estimations Rue des Fontaines et de la Roche	Taillis	1,54	44	r	1			81 840,00	55 651,20	55 651,20
33	CC10	Cne de TAILLIS	Eclairage public Renovation EP Estimations Rue Panloup	Taillis	1,54	44	r	1			23 160,00	15 748,80	15 748,80

N° dos.	Code secteur	Bénéficiaire / demandeur	Désignation opération	Commune lieu des travaux	Modulation	Code de définition des travaux	régime R/U TCCFE	Code TCO	975 000,00		1 796 038,80		267 794,61		592 794,61
									Montant TTC réseaux électriques	Total subvention réseaux électriques	Montant TTC éclairage	Subvention éclairage	Total subventions		
34	CC04	Cne de BAZOUGES LA PEROUSE	Eclairage public Extension EP_Parvis Salle des sports	Bazouges-la-Pérouse	1,39	41	r	1			5 280,00		2 714,80	2 714,80	
35	CC02	Cne de SAINT-MEEN LE GRAND	Eclairage public Rénovation EP rue René Cassin	Saint-Méen-le-Grand	1,11	44	u	1			17 520,00		5 840,00	5 840,00	
36	CC02	Cne de SAINT-MEEN LE GRAND	Eclairage public Rénovation EP_Rues Mathurin Méheut et Paul Gauvain	Saint-Méen-le-Grand	1,11	44	u	1			22 680,00		7 560,00	7 560,00	
37	CC02	Cne de SAINT-MEEN LE GRAND	Eclairage public Rénovation EP rues des Tulipes et des Glacis	Saint-Méen-le-Grand	1,11	44	u	1			15 960,00		5 320,00	5 320,00	
38	CC15	Cnité de Cnes DE BROCELIANDE	Eclairage terrain de sports Eclairage d'un terrain E5 synthétique à Bréal/Montfort.(Bréal sous montfort)	Bréal-sous-Montfort	1,21	46	r	1			64 320,00		21 440,00	21 440,00	
39	CC15	Cnité de Cnes DE BROCELIANDE	Eclairage terrain de sports Eclairage d'un terrain E5 synthétique à Treffendel (Treffendel)	Treffendel	1,21	46	r	1			57 600,00		19 200,00	19 200,00	
40	CC15	Cne de PLELAN LE GRAND	Eclairage public Chemin des châteaux	Plelan-le-Grand	1,04	41	r	1			38 520,00		16 435,20	16 435,20	
41	CC03	Cne de PLEUMELEUC	Eclairage public Rénovation EP_Parc de l'Évelin	Pleumeleuc	1,43	44	r	1			20 880,00		13 432,80	13 432,80	
42	CC20	Cne de SAINT-GONDRAN	Eclairage public Extensions EP_Rue du Champs au Moine	Saint-Gondran	1,31	41	r	1			21 240,00		10 496,10	10 496,10	
43	CC20	Cne de SAINT-GONDRAN	Eclairage public Extensions EP_Rue de la Croisade	Saint-Gondran	1,31	41	r	1			21 360,00		10 555,40	10 555,40	
44	CC14	Cne de GRAND-FOUGERAY	Eclairage public rue des tanneries	Grand-Fougeray	0,94	41	r				11 880,00				
45	CC14	SNC DES NOES	Zone d'activités ZAC Château Gaillard (Plechate) - Nord	Plechâtel	1,00	31	r				78 960,00		26 320,00	26 320,00	
46	CC10	Cne de TAILLIS	Lotissement La croix de la Roussellais - 7 Logis	Taillis	1,54	31	r	1			10 920,00		3 640,00	3 640,00	
47	CC01	GROUPE LAUNAY	Lotissement ZAC de la Grée Tr4 SUD (Bourbarre) - 38 Lots	Bourbarre	1,00	31	r				121 920,00		40 640,00	40 640,00	
48	CC01	Mr LE LEUCH Patrick	Lotissement le Leuch au lieu dit le Nid (Laille) - 3 lots	Laille	1,00	31	r				17 880,00		5 960,00	5 960,00	
49	CC16	Cne de GUIPRY-MESSAC	Desserte électrique Collège + Salle de Sport - 3 Lots	Guipry	1,03	33	r	1			20 520,00		6 840,00	6 840,00	
50	CC01	TERROIRES ET DEVELOPEMENT	Lotissement ZAC DU MOULIN A VENT Tranchée2a (Centre) - 4 Lots - 16 lots	Centre	1,00	31	r				84 000,00		28 000,00	28 000,00	
51	CC24	ACANTHE	Lotissement ZAC de Bellevue tr5 (Pire sur seiche) - 41 lots	Pire-sur-Seiche	1,00	31	r				57 360,00		19 120,00	19 120,00	
52	CC29	EURL MAUDET PROMOTION	Lotissement Le Clos Marinette (Tinténac) - 24 lots	Tinténac	1,00	31	r				49 800,00		16 600,00	16 600,00	
53	CC31	SA HLM LA RANCE	Lotissement SA HLM LA RANCE (La gouesnière) - 17 LOTS	La Gouesnière	1,00	31	r				36 240,00		12 080,00	12 080,00	
54	CC04	Cne de LES PORTES DU COGLAIS	Lotissement Les Mazières 2 Tr1 - 15 Lots	La Salle-en-Coglès	1,75	31	r				43 680,00		14 560,00	14 560,00	
55	CC03	Cne de LA NOUAYE	Lotissement Les Ruettes - 18 lots	La Nouaye	1,80	31	r	1			47 400,00		15 800,00	15 800,00	
56	CC01	SADIV	Zone d'activités ZAC ORGERBLON (Saint-erblon) - 5 parcelles	Saint-Erblon	1,00	33	r				26 760,00		8 920,00	8 920,00	
57	CC10	Cne de MARPIRE	Lotissement rue des Lavandières - 11 lots tranche 1	Marpiré	1,53	31	r	1			26 640,00		8 880,00	8 880,00	
58	CC10	Cne de MARPIRE	Lotissement rue des Lavandières - 17 lots tranche 2	Marpiré	1,53	31	r	1			41 400,00		13 800,00	13 800,00	
59	CC24	M. GAUTIER Guy	Lotissement Les Berges du Rimon (Domloup) - 3 lots	Domloup	1,00	31	r				10 440,00		3 480,00	3 480,00	
60	CC18	Cne de COESMES	Lotissement "les HYS" - 33 lots en 1 tranche	Coësmes	1,64	31	r	1			102 000,00		34 000,00	34 000,00	
61	CC14	SNC DES NOES	Zone d'activités ZAC Château Gaillard (Plechate) - centre	Plechâtel	1,00	31	r				87 000,00		29 000,00	29 000,00	
62	CC14	SNC DES NOES	Zone d'activités ZAC Château Gaillard (Plechate) - Sud	Plechâtel	1,00	31	r				112 080,00		37 360,00	37 360,00	
63	60	RENNES METROPOLE	Eclairage public ST JACQUES réno bd E.POTTIER (Saint-Jacques de la laide)	Saint-Jacques-de-la-Lande	0,10	44	u	3			94 315,20		7 859,60	7 859,60	
64	60	RENNES METROPOLE	Eclairage public RENNES-réno Tr. 3 lot1+2 (Rennes)	Rennes	0,60	44	u	3			1 214 854,00		101 237,90	101 237,90	
65	60	RENNES METROPOLE	Eclairage public CHANTERIE - réno rue de Flandre, Heuzanne Lilas, Mathgrais (Chanteple)	Chanteple	0,10	44	u	3			88 974,00		7 414,50	7 414,50	
66	60	RENNES METROPOLE	Eclairage public ORGERES - réno EP A. levant, rue du plein ciel et de Pont Pagan (Orgeres)	Orgeres	0,80	44	r	3			27 624,00		9 208,00	9 208,00	
67	60	Cne de DOMALAIN	Eclairage public EP RUE G. LECLERC - COLOMBIER - NTR	Domalain	1,39	44	r				33 046,80		15 752,31	15 752,31	
68	60	RENNES METROPOLE	Eclairage public rte de St Denis - Reaul de la Futaye requalification ouvrage (Saint-subice la forêt)	Saint-Subice-la-Forêt	0,60	44	r	2			39 984,00		13 328,00	13 328,00	